

*Projet*

*pédagogique*

*accueil*

*périscolaire*

*de Chaillé*  
*les Marais*

*Année scolaire*

*2014/2015*

## **1. Préambule**

*L'accueil périscolaire accueille les enfants de 3 à 11 ans (maximum 32 enfants) scolarisés dans les écoles élémentaire et maternelle de Chaillé Les Marais durant la période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 19h00 et le mercredi de 7h15 à 8h50.*

*Il est situé dans les locaux de l'école maternelle.*

*2 agents d'animation sont chargés de l'accueil et de l'encadrement des enfants : Anita (agent titulaire du BAF), Sylvie (directrice stagiaire, titulaire du CAP petite enfance, AFPS, LSF niveau 1, 2 et 3).*

## **2. Inscription des enfants et règlement**

*Vous pouvez inscrire vos enfants en accueil périscolaire en passant par la mairie. Mais nous pensons qu'il est mieux pour les parents et les enfants de venir les inscrire directement auprès des animatrices, sur les horaires d'accueil. Nous aurons ainsi le temps de faire connaissance et de vous faire visiter les locaux (aux parents mais surtout aux enfants). Nous vous remettrons, ensuite, une fiche d'inscription à remplir, en y joignant la photocopie des vaccinations à jour (seul le DT Polio est obligatoire).*

*Le conseil municipal a créé une régie pour gérer l'accueil périscolaire, raison pour laquelle nous sommes tenues à certaines obligations :*

*-pour les enfants qui fréquentent la garderie de façon régulière, nous demandons aux parents d'émarger chaque fois qu'ils déposent ou reprennent leur(s) enfant(s) pour un paiement à chaque fin de semaine.*

*-Pour les enfants qui fréquentent la garderie de façon occasionnelle voir exceptionnelle, nous demandons aux parents de payer à chaque dépose ou reprise de(s) (l')enfant(s).*

Quotient familial	Prix de la 1 <sup>ère</sup> ½ heure	Prix de chaque ½ heure supplémentaire
QF < 500	1.00€	0.30€
501 < QF < 700	1.25€	0.30€
701 < QF < 900	1.25€	0.50€
QF > 900	1.50€	0.50€

### 3. Locaux

*L'accueil périscolaire bénéficie de deux salles aménagées pouvant accueillir les enfants en 2 groupes :*

*- 1 groupe d'enfants de moins de 6 ans dans une salle équipée de coins dinette, bébé, marchande ainsi que de tables pour faire des activités manuelles.*

*- 1 groupe d'enfants de plus de 6 ans dans une salle équipée de tables pour les activités manuelles, les jeux de société et quelques bureaux pour ceux qui veulent faire leurs devoirs. Les enfants peuvent y installer leurs jeux de construction (lego, kapla, circuit de train...)*

*La cour et le préau de l'école maternelle sont utilisés pour les jeux extérieurs.*

### 4. Organisation de l'accueil

#### *Le matin :*

*A partir de 7h15, nous assurons l'accueil des parents et des enfants, la gestion des animations et des activités.*

*Les enfants peuvent prendre un « encas » (certains enfants ne déjeunent pas avant de venir à l'accueil) les parents leur mettant le nécessaire dans leur sac, dans un emballage approprié. Il en est de même pour le goûter en fin de journée. Dans un souci de ne pas multiplier les petits repas et afin de prendre en compte la nécessité d'équilibre alimentaire de l'enfant, cette collation n'est pas généralisée à tous les enfants.*

*A 8h45, nous laissons les enfants de l'école élémentaire aux deux ASEM (Aurélié et Elisabeth) qui les conduisent sur la cour de récréation (école du bas) sous la surveillance des*

professeurs des écoles. A 8h50, Mmes Moret et Babin viennent chercher leurs élèves à l'accueil. Une animatrice descend les élèves de petite section dans la classe de Mme Deshays.

### Le soir :

A 16h30, nous allons chercher les enfants à l'école élémentaire pour les conduire en récréation (si le temps le permet) sur la cour des maternelles, qui nous rejoignent. Ils peuvent alors goûter.

A 17h05, nous rentrons dans nos salles.

## 5. Activités et animations.

Elles sont généralement courtes et plurielles afin de répondre aux exigences de l'accueil périscolaires (les enfants sont présents pour une courte durée, départs échelonnés, fatigue des enfants, amplitude horaire importante...).

Elles sont diverses et correspondent aux différentes thématiques préalablement retenues en lien avec le calendrier : activités ludiques, de création, de découverte seul ou en groupe dans le cadre périscolaire.

Les enfants qui le désirent ont la possibilité de faire leurs devoirs. Le temps d'accueil n'est cependant pas un temps d'aide aux devoirs ni de soutien scolaire. Les animatrices surveillent que les devoirs se fassent en totalité, surveillent la lecture, font faire les dictées (l'enfant lui-même corrige sa dictée, sous la surveillance de l'animatrice). Si l'enfant a de la rédaction de phrases ou autre, l'animatrice ne doit pas corriger les fautes d'orthographe (ce n'est pas son rôle).

Certains enfants ne veulent pas faire leurs devoirs à l'accueil et préfèrent jouer avec les copains, cependant si les parents désirent que les devoirs se fassent, ils nous en informent.

## 6. Thème annuel choisi :

## *Des couleurs et des sons*

### *7. Objectifs généraux de l'accueil périscolaire*

*Cette structure périscolaire a vocation, par delà le fait d'être un mode de garde pour les parents, à animer ce temps d'accueil et à proposer des activités ludiques durant les heures d'ouverture ;*

*Permettre aux enfants de pratiquer des activités ludiques, de création, de découverte seul ou en groupe dans le cadre périscolaire ;*

*Favoriser la socialisation des enfants et la vie en collectivité tout en respectant les règles de vie ;*

*Favoriser le dialogue avec les familles et le langage avec les enfants ;*

*Respecter le rythme de l'enfant et favoriser un environnement calme et propice à la détente avant et après l'école ;*

*Responsabiliser l'enfant dans ses choix et ses activités;*

*Veiller à encadrer l'ensemble des activités proposées afin de garantir un maximum de sécurité dans le déroulement de celles-ci.*

### *8. Le rôle de l'a directrice : Sylvie*

*Elle gère son équipe et en est responsable.*

*Elle programme des temps de dialogue au sein de l'équipe, afin que l'équipe finalise le projet pédagogique, et fasse le point de certaines situations.*

*Elle veille au respect des règles de sécurité.*

*Elle est garante de la sécurité des enfants.*

*Elle assume les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion, de formation.*

*Elle développe également des partenariats et communique avec tous les acteurs, dont les parents.*

*Elle gère le matériel pédagogique.*

*Elle met à jour les fiches sanitaires.*

*Elle a le rôle de régisseuse.*

### *9. Le rôle de l'animatrice : Anita*

*Elle met en œuvre le projet pédagogique.*

*Elle accueille les enfants, entretient une relation de confiance avec les parents.*

*Auprès des enfants, l'animatrice est à l'écoute de leurs besoins, les assiste dans leurs tâches **uniquement si besoin.***

*Elle propose des activités collectives ou individuelles, mais elle sait également les laisser libres de jouer sans son intervention.*

*Elle est garante de la sécurité des enfants.*

*Elle est capable de se remettre en question afin d'être au plus près des besoins des enfants, des attentes des parents et de l'objectif de l'accueil périscolaire.*

*Le travail d'équipe fait parti de ses préoccupations. Elle met en place les activités manuelles en concertation avec ses collègues afin qu'il y ait une certaine cohérence dans les actions proposées. C'est Anita à 99% qui présente ses*



*idées de travaux et les met en application, c'est un long travail de préparation.*

## *10. Liaisons Parents/ Directrice-Animatrices*

*Les animatrices restent à la disposition des parents pour répondre à toutes leurs questions. N'hésitez donc pas à prendre contact.*

*Vous pouvez également prendre rendez-vous avec la directrice sur simple demande.*

## *11. Activités proposées*

*Activités manuelles : coloriage, pâte à modeler, bricolage, peinture, pochoir...*

*Legos, kapla*

*Puzzles*

*Jeux de société*

*Coins dinette, bébé, ferme*

*Lecture d'histoire en groupe*

*Lecture en autonomie*

*Jeux collectifs*

*Devoirs et/ou leçons (certains enfants demeurant longtemps à l'accueil éprouveront le besoin d'apprendre leurs leçons).*

*Des activités dirigées sont proposées selon un thème choisi.*

*Pourquoi ces ateliers ?*

- Atelier de construction en autonomie : pour travailler la socialisation, la coopération avec les camarades et développer l'imaginaire.*

- Atelier de créativité avec une animatrice : pour connaître différents supports et méthodes de travail, pour éveiller leur curiosité, et développer leur motricité fine.
- Atelier calme en autonomie : avec des coloriages, des puzzles, pour que l'enfant puisse se reposer s'il en a besoin.
- Atelier bibliothèque : (avec ou sans animatrice) lecture de romans ou découverte de documentaires pour les rendre curieux, pour qu'ils apprennent des mots nouveaux (en développant un partenariat avec la bibliothèque municipale pour permettre un roulement de livres.)
- Atelier de jeux de société avec une animatrice : pour apprendre des règles de jeux et les suivre, pour respecter le groupe et acquérir du nouveau vocabulaire (en partenariat avec la ludothèque de Champagné les Marais).
- Coin dinette/bébé en autonomie : pour apprendre à jouer ensemble en se respectant.
- Coin déguisement en autonomie : pour leur imagination.
- Atelier de cuisine : (de manière occasionnelle) pour leur donner l'envie de recommencer, pour découvrir d'autres goûts, pour partager ensemble (animatrices, enfants et parents) nos réalisations.